



EDITORIAL

Par Rabbi Michel Liebermann

Etre juif, tout simplement

Tout ce que vous avez voulu savoir sur le judaïsme, ses rites, ses lois et traditions.

RESUME DE LA PARACHA Vayakhel-Pekoudé : « *Moché fit assembler toute la communauté des enfants d'Israël* »

1/ afin de leur transmettre le caractère sacré du Chabbat ; le texte emploie ici l'expression : "pendant six jours le travail sera fait et le septième jour sera le jour du Chabbat pour l'Eternel" ; nos Sages font remarquer qu'il n'est pas écrit : *pendant six jours tu travailleras, mais : pendant six jours tout le travail sera fait* et ils expliquent : la Torah promet ici à celui qui respecte le Chabbat, que pendant les 6 jours qui le précèdent, il aura l'aide et la bénédiction divine, à un tel point qu'il lui semblera que le travail se fait de lui-même...

2/ et faire appel à la contribution collective pour la construction du Michkan/Tabernacle. Et Rachi note : "le lendemain du jour de Kippour". Pourquoi précisément ce moment fut-il choisi pour transmettre ces lois? Toutes les stations du peuple dans le désert ont été marquées par des dissidences, sauf celle de la veille du don de la Torah où le texte précise : "et Israël campa là-bas (Ex. 19/2)" à la forme du singulier ce qui signifie qu'ils campèrent comme un seul homme, d'un seul cœur ; la peur et l'émotion les a unis, toutes les divergences et les récriminations disparurent comme si elles n'avaient jamais existé. Et en fait l'union collective constituait la condition à la Révélation, au point qu'ils proclamèrent leur adhésion à l'Alliance par la phrase : "nous accomplirons et nous écouterons". Formulée par un peuple qui, hier encore, formait une armée d'esclaves, cette phrase suscita l'admiration sans borne dans toutes les sphères supérieures ; aussi une voix céleste s'exclama : "qui donc a révélé à mes enfants ce secret, qui n'était connu qu'au monde des anges ?"

Les commentateurs s'accordent à souligner que la jalousie, la convoitise et l'orgueil séparent les hommes ou les dressent les uns contre les autres, et ils empêchent l'homme d'arriver à la plénitude et à la sérénité. Or Moïse, qui devait transmettre à Israël un héritage pour toutes les générations à venir, attendait le moment propice où les Hébreux seraient imprégnés d'une atmosphère semblable à celle qui avait précédé la Révélation. C'est pourquoi il choisit la proximité du jour de Kippour, où nous courbons l'échine dans une humilité totale, conscients de l'imperfection de nos actes durant toute l'année écoulée, et du verdict qui nous placera du côté de la vie ou de la mort, de la richesse ou de la pauvreté. C'est la conscience du destin commun qui provoque l'unité du peuple et peut l'élever au niveau des anges. Nous devons resserrer les rangs dispersés autour de nos familles et de nos communautés, car il nous est interdit d'ignorer que les dissidences ont été la cause de la perte du



Temple, et que le 3^e Temple ne pourra être reconstruit que par l'unité du peuple, qui ne peut se concrétiser que par l'amour inconditionnel du prochain. Car la véritable puissance spirituelle d'Israël, qui amène les nations à nous craindre, réside dans une situation où " tous les peuples de la terre verront que tu portes le nom divin et ils te craindront (Deut. 28/10) " Rabbi Eliézer le Grand explique dans le Talmud Traité Ména'hot 35b, que les mots "que tu portes" signifient porter au front les Téfilines, sur lesquels on peut voir que la *Chék'hina* nous est attachée ; la *chine* du mot *chème* (Nom) désigne la *Chék'hina* et indique que le nom divin ne quitte pas Israël aussi longtemps qu'il exécute cette *mitsva*.

COMMENTAIRE : LE FEU Les travaux qui nous ont été défendus le Chabbat sont classés par "avot" (pères) et "toladot" (dérivés). Les travaux "pères" sont au nombre de 39, et correspondent aux actions qui étaient effectuées pour la construction et l'utilisation du Michkan (Sanctuaire).

Ces actions sont donc représentatives du service de Dieu, et par l'étude de ces travaux et du détail de leurs lois nous pouvons apprendre comment nous conduire nous-même, dans le service de notre créateur. L'un de ces travaux est l'interdiction d'allumer du feu, comme il est écrit dans la paracha Vayakhél : "Vous n'allumerez pas de feu dans toutes vos demeures le jour du Chabbat". Or, pour qu'il s'agisse d'une transgression passible d'une sanction selon la Torah, il faut que cette action ait eu un but : s'éclairer, se chauffer, même récupérer la cendre. Mais celui qui accomplirait un simple acte de destruction gratuite au moyen du feu ne serait pas passible d'une sanction pour ce qui est de l'interdiction d'allumer du feu le Chabbat. Si par contre il a besoin de la cendre, alors dans ce cas, il sera passible. De ceci nous pouvons comprendre quel est le travail d'allumer un feu, au sens de notre service spirituel : Le feu par lui-même n'est pas un tout en soi, et n'est pas appelé un travail. Le fait d'enflammer son âme ne peut être considéré comme service divin, qu'à la condition d'être dirigé vers un but. Le feu, dans l'âme (nefech) d'un juif, est la flamme de sa *nechama* (niveau de l'âme plus élevé que celui de "nefech"), ainsi qu'il est dit : "Ner Hachem mitsvat Adam". "La flamme de Dieu est la *nechama* de l'homme". Allumer du feu fait partie des travaux du Michkan. Un juif doit donc enflammer son âme, au point que cette flamme soit dévoilée, ressentie dans son cœur, jusqu'au niveau de "kalout hanefech", qui est une soif intense de Dieu, un désir ardent de l'âme de s'élever et de se fondre dans sa source divine infinie. On aurait pu penser qu'un tel « embrasement » est un but en soi : s'enflammer d'amour pour Dieu au point de vouloir se séparer de son corps matériel pour ne s'attacher qu'à la présence divine, rejeter toute la matière, pour laquelle il n'y a à ce niveau aucun attrait. La Torah vient donc nous enseigner que ceci n'est pas un vrai « embrasement ». Ce feu n'est pas un feu constructif, par lequel on bâtit le *Michkan*. Pour qu'il soit un feu lié à un but, il faut qu'il ait une utilité matérielle, à l'image de la cendre. La cendre est par essence ce qu'il y a de plus matériel. Elle est ce qui reste après le feu. Et cela peut nous faire comprendre que le but du feu est

précisément la cendre : la matière la plus basse. Chaque élan brûlant d'amour envers Dieu doit avoir lieu au nom d'un but : apporter un renforcement dans l'application de la Torah et des mitsvot, particulièrement dans notre monde inférieur. Et réellement, il n'y a pas ici de contradiction, car le raffinement de ce monde matériel est le but de la Création, selon le désir divin. C'est à dire que c'est précisément lorsque l'on s'occupe de raffiner le monde, la matière, par le biais des mitsvot, que nous atteignons le niveau le plus élevé et que nous nous attachons à la volonté divine. C'est précisément ceci qui emmène l'homme et le monde à leur but le plus élevé, et ceci jusqu'aux temps meilleurs.

HAGGADAH DE PESSAH : Regardons derrière les événements
Par Rabbi Michel Liebermann

« *Je les ai fait sortir d'Egypte : ni par un ange ...* » L'Eternel n'a pas libéré les enfants d'Israël par l'intermédiaire ni d'un ange, ni d'un autre envoyé mais uniquement de manière directe. Le grand absent du récit de la Haggada de Pessah est incontestablement Moïse : à l'exception d'une fois, son nom n'est jamais mentionné dans le texte. Cet oubli suscite l'étonnement de nombreux commentateurs.

La Michna de Pirké Avot (VI, 6) énumère les 48 qualités nécessaires à l'acquisition de la Thora : au sujet de la 48e - *celui qui rapporte les paroles d'autrui en précisant le nom de leur auteur* - la Michna précise "car celui qui rapporte les paroles d'autrui au nom de leur auteur amène la délivrance au monde comme il est dit dans le rouleau d'Esther que nous avons lu à Pourim : "Esther l'a dit au roi, au nom de Morde'hai".

Dans l'histoire de Pourim, Morde'hai a effectivement été sauvé par le fait qu'Esther avait précisé à Assuérus que c'est Morde'hai qui avait eu vent du complot, mais pourquoi peut-on généraliser et dire qu'ainsi vient la délivrance en toute circonstance ?

ETRE PRET A RECONNAITRE : Le commentaire du Maharal de Prague sur Avot : « *L'Eternel sauve le Tsaddik en intervenant de manière miraculeuse. Mais l'Eternel ne fait de miracle que si le Tsaddik est capable de le déceler et de reconnaître cette intervention divine* ». À propos de Moïse, avant que l'Eternel se révèle pour lui demander de faire sortir les Bné Israël d'Egypte, la Thora raconte comment celui-ci a sauvé un Hébreu en tuant son agresseur égyptien puis comment, après avoir dû fuir en terre de Midian. Là Moïse a sauvé les filles de Yitro celles-ci rapportent le fait à leur père en disant : " *un homme égyptien nous a sauvées des bergers*". Moïse serait-il nommé dans la Thora comme "homme égyptien", ou bien ne faut-il pas comprendre selon le Midrash. *Cette allégorie raconte l'histoire de l'homme quia été mordu par un âne sauvage et qui court au fleuve pour laver sa blessure, et, voyant un enfant qui se noie, le sauve. A l'enfant qui le remercie, l'homme répond: " Ce n'est pas moi qui t'ai sauvé mais l'âne qui, en me blessant, m'a fait courir au fleuve*". De même, Moïse aurait dit aux filles de Yitro : " *Ce n'est pas moi qui vous ai sauvé, mais cet agresseur égyptien à cause duquel j'ai dû, fuir l'Egypte et qui a fait que j'étais la pour vous aider*". Cette interprétation confère à Moïse une capacité exceptionnelle à reconnaître l'intervention divine dans les événements. Moïse peut-être choisi pour sauver les enfants d'Israël, car, mieux que quiconque, il sera faire que "l'Egypte sache que je suis l'Eternel, lorsque je les ferai sortir d'Egypte". Moïse est donc ce « serviteur parfait » qui réalise les prodiges en sachant se retirer et montrer que Seul l'Eternel agit : "l'Eternel nous a fait sortir d'Egypte non par un ange, non par un délégué ».

Nos offices réguliers :

Le vendredi soir : 19 H

Le samedi matin : 10 H

Rappel sur les événements à venir :

Samedi 13 mars 2010

A l'issue de l'office... Grand kidouch communautaire organisé par les AMIS DE L.A.J.L.T.

Prochains cours :

Etude des prophètes de la Haftarah par RABBI LIEBERMANN :

Samedi 13 MARS de 9h à 10h

Cours de pensée juive par RABBI LIEBERMANN

Lundi 15 mars à 19h

Thème : Les racines de la fête de Pessah

Hebreu moderne 1^{er} niveau

Mardi 16 mars à 19h

Au centre communautaire

Initiation à la Cabale : L'arbre de vie

Mardi 17 Mars à 20h30 Heures

Cours de dinim avec Boaz

Lundi 22 mars à 19h30

Office du premier soir Lundi 29 mars à 19h

BIENTOT PESSAH :

Office du premier soir Lundi 29 mars à 19h

Premier Seder le 29 mars

Office du matin mardi 30 mars à 10h

Deuxième soir : **SEDER communautaire** à 20h30

Réservation auprès de Sarah Liebermann :

06 71 11 62 84



Vous voulez fêter ou commémorer un événement ?
Pensez à offrir le kidouch du Chabbat matin !

Ce sera pour vous l'occasion d'accomplir une belle mitzvah !

AJLT – CJLT

13 rue du Colonel Driant

31400 Toulouse

tél : 05 61 52 73 69

Email : contact@ajlt.com

<http://www.ajlt.com>